



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Agriculture Forêt
Pôle Forêt
Unité Défrichement

**Direction départementale
des Territoires et de la Mer
des Bouches-du-Rhône**

PARTICIPATION DU PUBIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

du 14 mars au 14 avril 2023 inclus

**DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT N° DEF-21-477-091
sollicitée par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
représenté par Monsieur Daniel WIRTH
pour la réalisation de la déviation routière RD7N à SAINT-CANNAT**

1/ LISTE DES PIECES DU DOSSIER

2/ Note de présentation de la procédure de défrichement

3 / Dossier de demande d'autorisation de défrichement : volet administratif chap. 1 à 8

- Préambule
- Description de l'opération
- Contexte réglementaire
- Formulaire cerfa de demande de défrichement
- Extraits plan cadastral
- Tableau détaillé des parcelles à défricher
- Résumé des éléments spécifiques au défrichement issus de l'étude d'impact et du dossier du CNPN

4 / Annexes :

- 4.1 - Evaluation des incidences Natura 2000 mise à jour – février 2022
- 4.2 - Autorisation Loi sur l'Eau 06/07/2016
- 4.3 - Etude d'impact et évaluation des incidences Natura 2000 - 2013
- 4.4 - Dossier Conseil National de Protection de la Nature – 2021

5 / Mémoire en réponse à la demande de compléments DDTM dans le cadre de l'instruction de la présente demande de défrichement

6 / Procès-verbal de reconnaissance des bois du 01/02/2023

7 / Avis de l'autorité environnementale du 07/01/2014

8 / Avis des collectivités territoriales et de ses groupements :

- 8.1 – Avis Commune du 06/03/2023

9/ Avis des services consultés :

- 9.1 – Avis Société du Canal de Provence du 25/01/2023
- 9.2 – Avis GRT-GAZ du 13/02/2023